



**PROCES-VERBAL DU 19 NOVEMBRE 2019 A 19H30  
A LA SALLE DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BEGNINS**

---

**Présents :** Bardet Catherine, Clerc Maryline, Danz Maria da Conceição, Dufour Charlotte, Fossati Nicolas, Gobet-Mahler Corinne, Jaccard Monya, Klay Marianne, Linder Evelyne, Müller Sylvie, Péclard Rémy, Stiefel Anne, Strübi Olivia.

**Excusés :** Audrain Sarah, Dessiex Tatiana.

**Absents :** Trinkler Patrick.

**Présidence : Madame Anne Stiefel**

La Présidente ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 14 mai 2019.
4. Lecture de la correspondance reçue.
5. LIFT – présentation de Mme Véronique Lorenzini.
6. Projet commun des Conseils d'Établissements « Une journée vers une Côte + verte ».
7. Fixer les deux demi-journées de congé pour l'année 2020.
8. Point de situation de la part de la Direction.
9. Point de situation de la part de l'AISE.
10. Divers et propositions individuelles.
11. Fixer notre agenda futur.



### **1. Appel.**

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 13 membres, 2 membres sont excusés et une personne est absente.

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

### **2. Acceptation de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

### **3. Approbation du procès-verbal du 14 mai 2019.**

Le procès-verbal du 14 mai 2019 est accepté à l'unanimité tel que présenté. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

### **4. Lecture de la correspondance reçue.**

La Présidente donne lecture d'un courrier envoyé par le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE), daté du 12 novembre 2019. Ce courrier est une réponse à la demande de Monsieur Nicolas Fossati concernant le déménagement du restaurant scolaire.

### **5. LIFT – présentation de Mme Véronique Lorenzini.**

La Présidente salue la Présence de Monsieur Xavier Decotignie et de Madame Pauline Rossier deux des quatre enseignants soutenant le projet Lift qui est présenté ce soir.

Madame Lorenzini rappelle que le projet LIFT a besoin d'un vaste réseau pour exister. Le Conseil d'établissement est très important pour ce projet car il peut aider à trouver des places de travail pour les élèves.

Madame Marianne Klay demande quelle serait la réponse donnée à un élève, sans problème particulier (apprentissage ou familiaux), mais souhaitant participer au projet LIFT ?

Monsieur Xavier Decotignie répond qu'effectivement certains élèves en difficulté sont plus concernés que d'autres et dès lors privilégiés car il n'y a que très peu de places. Il est vrai que beaucoup de places de travail permettraient à plusieurs élèves de profiter du projet LIFT. Le nombre d'entreprises est actuellement très limité.



Madame Monya Jaccard a constaté que beaucoup d'élèves ne rencontrent pas de difficultés scolaires et ne savent pourtant pas quoi faire comme métier. Le projet LIFT pourrait aider ces élèves à trouver leur voie.

La présentation faite par Madame Lorenzini est jointe à ce procès-verbal.

### **6. Projet commun des Conseils d'Établissements « Une journée vers une Côte + verte ».**

La Présidente rappelle que ce projet a été refusé par le Conseil d'Établissement lors de la séance du 14 mai 2019, la Présidente a transmis cette décision transmise à la personne fédératrice du projet.

Cependant, l'APE (Association de Parents d'Elèves) de Duillier a été informée de ce projet par le biais d'Internet. Le 30 octobre 2019 nous avons appris qu'une personne a représenté l'AISE lors d'une séance et la Présidente ne s'explique pas cette situation.

La parole est donnée à Madame Claudine Vanat-Gachet, Présidente du CoDir de l'AISE et présente ce soir en tant qu'auditrice.

Madame Claudine Vanat-Gachet explique que l'APE de Duillier, qui n'est pas officielle, a décidé de participer à ce projet. La Municipalité de Duillier a demandé à cette APE de s'adresser directement à la Direction des écoles afin d'organiser cette activité citoyenne écologique.

### **7. Fixer les deux demi-journées de congé pour l'année 2020.**

La Présidente propose fixer les deux demi-journées de congé que le Conseil d'Établissement peut octroyer. Les dates proposées sont les suivantes :

**Le mercredi 20 mai 2020 (matin).**

**Le vendredi 3 juillet 2020 (après-midi).**

Ces dates sont acceptées à l'unanimité et un courrier sera envoyé à la DGEO afin de les informer de cette décision. Un second courrier sera transmis aux parents par l'intermédiaire des enseignants. La secrétaire fournira les copies à la Direction des écoles en janvier 2020.

### **8. Point de situation de la part de la Direction.**

La Directrice annonce que la DGEO est en train de se repositionner sur les évaluations des élèves.



Pour donner suite à ce courrier de la DGEO, la Directrice souhaite aborder le point des devoirs à domicile avec le Conseil d'Établissement. Elle donne lecture d'un document contenant diverses questions.

Le Conseil d'Établissement à l'unanimité est abasourdi par de telles questions. Au vu de ce qui précède, la Direction des écoles note qu'il n'est pas possible en l'état de se positionner.

### **9. Point de situation de la part de l'AISE.**

La Présidente annonce que pour l'AISE la rentrée s'est bien passée tant au niveau des restaurants scolaires que de l'organisation des transports.

Madame Evelyne Linder demande pour quelle raison, au niveau des transports, la rentrée scolaire est très compliquée durant la première semaine d'école ?

Madame Anne Stiefel répond que les horaires sont préparés dès réception de l'enclassement. Si tout était bien respecté par les différentes parties cela devrait se dérouler dans les meilleures conditions possibles. La Présidente précise que chaque parent reçoit un horaire avec un numéro de bus. Les chauffeurs reçoivent une feuille de route très précise.

Madame Evelyne Linder propose, pour les petits, de mettre des photos d'animaux sur le pare-brise pour faciliter la compréhension des enfants. Cette proposition très intéressante sera faite au Comité de Direction de l'AISE.

Madame Evelyne Linder remercie la Municipalité de Bassins pour l'organisation et le travail des patrouilleuses scolaires.

### **10. Divers et propositions individuelles.**

Madame Catherine Bardet s'occupe de la surveillance des élèves de 5P et 6P à Coinsins. Au vu de la situation sur elle doit s'occuper de la surveillance dans le car Rochat Transport et la gendarmerie a même dû intervenir en début d'année scolaire. Madame Catherine Bardet demande si d'autres Communes rencontrent autant de soucis tant dans les bus que durant le laps de temps entre le transport et la rentrée / sortie des classes.



Madame Anne Stiefel répond qu'effectivement le comportement des élèves scolarisés à Coinsins est particulièrement difficile ce qui n'est pas le cas dans les autres Communes. Cependant les élèves sont très difficiles à gérer à Begnins lors de l'arrivée des bus.

Les membre du Conseil d'Etablissement souhaite que la conférence sur la discipline positive soit organisée un soir en semaine. Bien entendu, les enseignants sont les bienvenus à cette conférence.

La Présidente revient sur le « bal de la rentrée » qui a eu lieu le 20 septembre 2019. Environ 130 élèves étaient présents, accompagnés de dix enseignants et de deux agents de sécurité. Cette soirée s'est très bien déroulée et un courrier sera envoyé par le Conseil d'Etablissement aux délégués afin de les remercier de leur travail.

Monsieur Nicolas Fossati revient sur la réponse donnée par l'AISE au sujet du restaurant scolaire. Il n'accepte pas cette réponse et rappelle qu'à l'époque les 7P et 8P prenaient aussi leur repas à Begnins.

Monsieur Nicolas Fossati revient sur l'installation des tableaux interactifs à Begnins. Madame Anne Stiefel confirme que l'AISE a fait un pas dans le sens de l'école en installant le matériel dans une partie des classes. Ce matériel étant à charge des Communes l'AISE n'envisage pas d'installer des tableaux interactifs, très onéreux, dans toutes les classes de l'établissement. Il est précisé que le Comité de Direction de l'AISE est toujours dans l'attente d'une réponse du Canton à ce sujet.

### **11. Fixer notre agenda futur.**

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :

- **Mardi 3 mars 2020 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**
- **Mardi 12 mai 2020 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et la séance est levée à 21h10.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE

Anne Stiefel

Vanessa Wicht